



POLITIQUE DE BÉNÉVOLAT

Le fonctionnement du club Gymnastique Saguenay repose en grande partie sur l'implication de bénévoles qui permettent au club d'exister.

Le bénévolat occupe trois fonctions fondamentales :

1. **Apprendre à compétitionner**
2. **Levée de fonds**
3. **Camaraderie et sentiment d'appartenance au club**

Afin d'être équitable envers tous, chaque famille doit au minimum s'engager à effectuer le bénévolat nécessaire au bon fonctionnement du club. Voici les grandes lignes de cet engagement :

- **Objectif de la politique :**

Assurer la tenue d'événements de qualité, tels que nos compétitions, festivals, galas ou autre événement, en garantissant la participation d'un nombre suffisant de bénévoles conformément aux normes établies par notre fédération.

Contribution des familles et nombre minimum d'heures de bénévolat

Un (1) membre par famille devra effectuer un nombre minimum d'heures de bénévolat par année gymnique (avant le 21 juin), dépendamment du secteur dans lequel l'athlète évolue. Nous demandons aux parents de s'engager dans des activités de bénévolat, les athlètes ne peuvent pas assumer cette responsabilité. Si vous ne désirez pas vous impliquer, une contribution financière en début d'année vous sera demandée, afin de nous permettre de combler les besoins lors de nos événements. **Le but n'est pas de vous facturer mais bien que vous participiez.**

Implication bénévole :

Secteur régional : 5 hrs de bénévolat dans l'année, ou 100 \$

Secteur provincial et national : 8 hrs de bénévolat dans l'année, ou 150 \$

Athlète du Cégep ou adulte qui s'entraîne dans le compétitif : 5 hrs de bénévolat dans l'année, ou 100 \$

Pour une famille de plusieurs enfants dans le secteur compétitif, le nombre d'heures demandé sera uniquement celui de l'enfant dans le secteur le plus élevé.

Les différents événements, ainsi que la description des tâches, sont communiqués aux familles chaque année vers la fin du mois d'août.

Remplacement .2

Il est possible de prévoir votre remplacement si vous êtes dans l'indisponibilité de vous présenter à votre bénévolat. Vous avez la responsabilité de trouver un remplacement et selon les règles suivantes :

- La personne doit être âgée de 18 ans et plus (les bénévoles mineurs ne sont pas autorisés à faire le bénévolat destiné aux parents).
- Aviser au moins 48 h à l'avance la personne responsable.

3. Respect de la politique et équité

La politique de bénévolat vise à assurer la réalisation d'événements de qualité, tout en assurant l'équité entre les familles membres des équipes compétitives. Il incombe au bénévole de s'assurer de signer la feuille de présence pour chacune de ses heures de bénévolat et le club les comptabilisera dans un registre officiel.

Nous encourageons toutes les familles à s'impliquer volontairement dans la réalisation des différentes activités du club, contribuant ainsi à son succès.



Gymnastique Saguenay
3849, rue Colbert
Jonquière (Québec) G7X 0E6
418 543-5178

420, rue Cimon
Chicoutimi (Québec) G7J 2E3

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE

Politique de bénévolat

Je soussigné(e), _____, parent de _____
Nom complet en lettre moulées Nom complet de l'athlète

déclare avoir pris connaissance de la politique de bénévolat de Gymnastique Saguenay et m'engage à respecter les principes, règles et procédures qui y sont décrits.

Je comprends que cette politique encadre mes activités bénévoles et précise mes droits ainsi que mes responsabilités en tant que bénévole.

Signature : _____

Fait à : _____, le _____

Nom et fonction du représentant de l'organisation : Léa-Louise Pagé-K, Directrice du secteur compétitif

Signature du représentant: _____

Date d'envoi du document : 20/08/2025